



## ASSOCIATION PERKINS SUR LE LAC

### PROCÈS-VERBALE APPROUVÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DIMANCHE LE 20 JUILLET 2003 À LA PLAGE DU LAC BATAILLE

Enregistrement à 9h45

La réunion débute vers 10h15

La liste des présences compte 93 noms, incluant 13 qui se sont enregistrés comme couple

---

Afin de faciliter la référence, le procès-verbal est présenté dans la même séquence que l'ordre du jour.

#### 1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**PROPOSÉ PAR :** *Rolly Bertrand*

**APPUYÉ PAR :** *Louise Lemieux*

**QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.**

**ADOPTÉE**

#### 2.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 JUILLET, 2002

Jane Askin indique qu'un correctif devrait être apporté à la section 5.0 des minutes du 21 juillet, 2002. Elle indique que la proposition de Constance Hudak secondée par Hélène Lemieux à l'effet que l'association « procède à l'étude de la qualité de l'eau tel que présentée par David Kerluke au coût de 4 140 \$ » aurait dû se lire comme suit : « *que l'association procède à l'étude à condition que cette étude n'excède pas 3 600 \$ plus taxes* ».

Tim Naumetz, secrétaire, explique que la seule étude présentée à la réunion est celle de David Kerluk et le coût de l'étude se chiffre à 3,600\$, plus les taxes, donc 4,140\$. On note que l'association n'est pas limitée à cette proposition et que la décision finale sera à la discrétion du comité administratif.

**PROPOSÉE PAR :** *Irma Bigras*

**APPUYÉ PAR :** *Laurent Roy*

**QUE le procès-verbal soit accepté telles qu'amendés par Jane Askin.**

**ADOPTÉE**

### **3.0 RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE ET DU TRÉSORIER**

#### **3.1 Rapport de la présidente**

La présidente Gail Bradshaw invite les membres à s'impliquer dans les activités de l'association et nous informe que l'étude de la qualité de l'eau d'Eco-Guide est terminée. Gail indique que l'association PSLL est maintenant membre de la Fédération des lacs de Val-des-Monts (FLVDM) en expliquant que FLVDM est une organisation efficace de « lobbying ».

Gail invoque un moment de silence pour feu Simon Veilleux un fervant supporteur de longue date de l'association et un membre de l'exécutif.

#### **3.2 Rapport du trésorier**

Le trésorier, David Hodgkin nous indique que l'information qu'il présente s'applique à l'année fiscale 2002. David nous fait part des dépenses encourues contenant les dépenses pour le *Bulletin* d'information ainsi que la première étape de l'étude sur la qualité de l'eau d'Eco-Guide. Son rapport comprend aussi les dépenses pour les taxes et les assurances pour la plage et les chemins privés. Il nous informe que l'association a aussi 4 000 \$ en certificats d'investissement.

Un fonds de réserve, au montant de 1 015 \$, a été mis de côté en 2002 pour les études de la qualité de l'eau, et un montant de 105 \$ a aussi été mis en réserve suite à des dons pour l'ensemencement de poissons qui a été reporté. La balance est donc un surplus de 2 340,90 \$.

David Hodgkin explique que l'étude sur la qualité de l'eau est répartie sur les années 2002 et 2003. Il nous dit qu'il n'a pas fait de prévision budgétaire pour l'année fiscale 2003, budget basé sur l'année du calendrier, puisqu'il pourrait y avoir une réallocation de sommes attribuées à l'ensemencement de poissons, item apparaissant à l'ordre du jour mais non discuté à ce moment-ci. Suite aux questions, David nous informe qu'en 2002, le montant de 2000.00\$ avait été mis de côté pour l'ensemencement de poissons, mais qu'à l'assemblée générale de 2002, cette somme avait été transférée au coût de l'étude de la qualité de l'eau suite à un vote des membres présents à l'assemblée.

**PROPOSÉE PAR : *Constance Hudak***

**APPUYÉ PAR : *Sidney Johnson***

**QUE le rapport du trésorier soit accepté tel que présenté.**

**ADOPTÉE**

**PROPOSÉ PAR : *John Westeinde***

**APPUYÉ PAR : *Jack Cadieux***

**QUE suite à cette assemblée une prévision budgétaire pour 2003 soit préparée et envoyée aux membres de l'association.**

**On discute de la proposition.**

Jack Cadieux souligne qu'une prévision budgétaire a toujours été présentée par le passé. John Westeinde mentionne qu'une prévision budgétaire est tout simplement une façon de bien informer les membres. David Hodgkin répond qu'il est prêt à présenter un budget pour 2003.

**Gil Boyce demande le vote.**

**LA MOTION EST APPROUVÉE**

#### **4.0 RAPPORT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU DES LACS BATAILLE, RHÉAUME ET BARNES**

David Kerluke trace les grandes lignes des problèmes d'algues de l'année 2002 et indique que l'assemblée générale annuelle avait autorisé l'étude de la qualité de l'eau. Le rapport final d'Eco-Guide se chiffre à 58 pages. David nous fait part que le bulletin d'information contenait un sommaire de l'étude. Il indique qu'un disque compact, est disponible en français et que l'association est à traduire le document.

David Kerluke explique que des échantillons d'eau ont été prises le 21 août, 2002 et tôt en avril 2003. Ces échantillons provenaient des lacs Rhéaume, Bataille et Barnes. David indique que les résultats ont été présentés de deux façons. D'une part on prend la moyenne des indices basées sur trois critères distincts (phosphore, chlorophylle et la clarté de l'eau) afin d'arriver à un indice global pour chaque lac. L'autre méthode consiste à utiliser le pire des trois indices pour chaque lac. Cette dernière méthode vise à démontrer l'état futur de la qualité de l'eau des lacs. Les résultats du lac sont crédités à une des quatre catégories de nourrissants et un bon taux d'oxygène moindre. La catégorie 3- représenterait des taux de nourrissants élevés et des niveaux d'oxygène très bas, catégorie 4- représenterait un lac mort.

Sous l'approche du cas de la moyenne, le lac Bataille se classe vers la fin de la catégorie 1 et les lacs Rhéaume et Barnes se classent vers la fin de la catégorie 2. Sous le scénario de la pire indice, le lac Rhéaume est relégué à la 3<sup>ième</sup> catégorie, le lac Bataille à la 2<sup>ième</sup> catégorie tandis que le lac Barnes se situe vers la fin de la 2<sup>ième</sup> catégorie.

David Kerluke nous explique que selon l'hypothèse de Dany Boudrias, consultant à Eco-Guide, les pluies diluviennes de juin 2002 auraient fait remonter les nourrissants à la surface créant ainsi les fleurs d'algue. David explique qu'importe la cause, ces résultats sonnent l'alarme pour les propriétaires.

David Kerluke explique que l'association PSLL s'est joint à FLVDM qui elle a déjà reçu l'engagement du maire sous forme d'un budget municipal de 80,000\$ voué à la qualité de l'eau, la composante la plus importante étant l'embauche d'un inspecteur d'installations septiques. Si l'installation est fautive, fort probablement des nourrissants additionnels coulent dans le lac avoisinant.

De plus, David Kerluke explique que des membres de PSLL ont prélevé des échantillons d'eau supplémentaires après les glaces du printemps. Il note que la méthode d'échantillonnage ne peut se comparer à celle d'Eco-Guide, mais les échantillons de FLVDM, prélevés sous un protocole scientifique différent, indiquent que le lac Bataille se situe au début de la catégorie 2 et le lac Rhéaume à la limite entre la 1<sup>ière</sup> et la 2<sup>ième</sup> catégorie. Les échantillons du lac Bataille ont été prélevés par David Hodgkin et Blayne Chapman; ceux du lac Rhéaume par David Hodgkin et Michael Lucas.

Don Stanley, membre de l'association, responsable des échantillons au lac Barnes, demande pourquoi, bien que les échantillons aient été prélevés, on ne voit pas de résultat pour son lac.

David Kerluke explique que le « Centre for Sustainable Watersheds (CSW) », de Portland en Ontario, était aussi en compétition comme entrepreneur de l'étude. Il explique que CWS ne pouvait fournir un texte français, et qu'Eco-Guide, une entreprise québécoise avait à son crédit beaucoup d'expérience. David indique que l'on pourrait un jour utiliser les services de CSW. David étale des données techniques de l'étude.

David Kerluke explique que les résultats de l'étude indiquaient clairement le vieillissement des lacs de PSLL et que le phosphore, sous une de ses formes, est la cause majeure. Il indique que les quatre sources principales de phosphore dans nos lacs sont : des fertilisants, savons/détergents qui découlent de nos installations septiques, ou des eaux grises qui coulent sur ou dans le sol, ainsi que des déchets animales (sauvages ou domestiques). Il note que les installations septiques inefficaces ou des réservoirs de rétention en sont des sources importantes.

David Kerluke informe les participants que l'exécutif de l'association est à discuter d'un plan d'action afin de combattre l'accroissement de nourissants et l'accumulation de phosphates dans nos lacs. Il répond alors aux questions de l'assemblée. Il explique que M. le maire a indiqué que la priorité des lacs à être étudiés par le nouvel inspecteur serait basée sur plusieurs critères dont le nombre d'années depuis l'exploitation des terrains autour des lacs, le nombre de chalets et résidences qui s'y trouvent ainsi que la qualité présente de l'eau et les problèmes actuels ou potentiels qui existent. Il dit aussi que l'étude d'Eco-Guide nous donne l'opportunité de faire du lobbying auprès de la municipalité afin de nous rapprocher de la tête de la liste des lacs priorités. France Joncas note que la province de Québec a adopté le 'Protocole Reynolds' qui est utilisé par FLVDM et que leurs résultats ne sont pas aussi effrayants que ceux d'Eco-Guide. Elle demande pourquoi Eco-Guide n'a pas utilisé le protocole provincial pour évaluer/classer ses résultats. France déclare que CSW avait coûté un prix de 2,200\$ pour compléter exactement la même étude qu'Eco-Guide, et que CSW a proposé de faire cinq visites aux lacs Bataille, Rhéaume et Barnes pour la somme de 4,200\$ (Eco-Guide a fait seulement deux visites pour 4,100\$). Elle nous informe que la province de Québec a fait des études des lacs Bataille, Rhéaume et Barnes tôt en avril 2003 sans aucun frais à l'association.

## **5.0 RAPPORT SUR L'ENSEMENCEMENT DE POISSONS**

Cet item est discuté après l'élection des membres de l'exécutif des représentants de lacs.

Tim Naumetz, secrétaire, donne un bref résumé de sa recherche vis-à-vis l'effet de l'ensemencement de poissons dans nos lacs. Il explique qu'au moins deux experts, incluant Dany Boudrias d'Eco-Guide et Henri Fournier, biologiste à la Société de la faune et des parcs du Québec, nous rassurant que l'ensemencement ne contribue probablement pas à l'accroissement de nourissants. Certaines publications publiées par le gouvernement de l'Ontario recommandent des études écologiques avant l'ensemencement afin de s'assurer que le lac est compatible avec les espèces de poisson que l'on prévoit semer. La meilleure espèce est celle indigène au lac, qui pour le domaine Perkins-sur-le-lac, serait l'omble de chevalier (« Quebec Red »). France nous informe que le coût exorbitant de cette espèce nous empêche d'en faire l'ensemencement.

Herman Strober explique que la truite brune est aussi une espèce indigène à nos lacs. Tim Naumetz explique que les poissons contribuent à la chaîne alimentaire et que dans le cas de la truite arc-en-ciel elle peut servir à maîtriser\contrôler la population d'achigan à grande bouche par sa dominance du plancton zoo sa source principale d'alimentation. À noter aussi que l'achigan n'est pas une espèce indigène aux lacs dans le domaine. Aussi, une des études du gouvernement de l'Ontario indique que les algues représentent une des sources d'alimentation de la truite arc-en-ciel. Tim recommande la reprise de l'ensemencement et demande de présenter une résolution à cet effet.

**PROPOSÉE PAR : Dawn Lucas**

**APPUYÉE PAR : France Joncas**

**QUE l'association reprenne l'ensemencement au coût approximatif de 2000\$ par année, et que l'exécutif détermine l'espèce et la méthode d'ensemencement.**

**ADOPTÉE**

Herman Strober suggère de contacter le gouvernement du Québec afin de voir si une aide existe dans ce domaine.

## **6.0 RECOMMANDATION DE L'ASSEMBLÉE À L'EXÉCUTIF**

On discute de cet item suite au *Rapport sur l'ensemencement de poissons* (article 5.0 de l'ordre du jour).

Suite à une discussion antérieure au sujet de l'année fiscale de l'association, considérant la difficulté d'établir un budget provisoire pour l'année calendrier quand la réunion annuelle se tient toujours en juillet, il est :

**PROPOSÉ PAR : Paul Pearl**

**APPUYÉ PAR : Emile Zidichouski**

**QUE l'exécutif revienne aux membres sur la question d'une période d'année fiscale qui correspond d'avantage à la date de la tenue de l'assemblée générale annuelle.**

**ADOPTÉE**

Annie Crombie, nouvelle adhérente recommande à l'exécutif d'instaurer une méthode afin d'informer et de sensibiliser les nouveaux membres à l'association et à ses services.

Serge Tremblay demande à quel point est rendu l'étude de la constitution de l'assemblée suite à sa disqualification l'année précédente au titre de représentant du lac Bataille. Tim Naumetz répond que le comité formé pour étudier la question, suite aux premières discussions, a établi qu'il serait virtuellement impossible de désigner quelqu'un de la famille\parenté au titre de membre actif de l'association. La constitution actuelle stipule que seulement les propriétaires peuvent être membres actifs de l'association. Un changement dans le règlement causerait de sérieuses difficultés à répondre aux exigences de la relation propriétaire\parenté, aussi bien qu'un problème légal vis-à-vis la responsabilité du propriétaire. L'exécutif entend bien étudier le problème plus à fond.

John Westeinde soulève deux points qu'il veut enregistrer au domaine public. Il demande à l'exécutif d'étudier la possibilité de demander à la municipalité de remplacer le grand ponceau sur le chemin Blackburn qui relie le lac Rhéaume au lac Bataille. La municipalité aurait remplacé le pont original par un ponceau, qui selon certains, aurait causés une baisse dans le niveau d'eau, empêchant le passage par les plus gros bateaux à la fin de l'été. John indique qu'il appuie la restauration d'un pont.

France Joncas répond qu'un nouveau pont coûterait jusqu'à 750 000 \$. John répond qu'il est dans la construction et croit qu'on pourrait le faire pour moins. Un membre indique que des pressions ont déjà été faites auprès de la municipalité afin de remplacer le ponceau vu le trop grand nombre de bateaux qui circulent entre ces deux lacs. Un autre de dire que le matériel promotionnel inclus des références au sujet de l'accès entre les lacs.

John Westeinde mentionne aussi qu'une petite anse sur son terrain sert de plus en plus comme rampe de lancement de bateaux au lac Rhéaume, puisque l'accès à partir de la rampe de lancement du lac Bataille est impossible pour les gros bateaux à cause du faible niveau d'eau dans le ponceau du chemin Blackburn. John indique qu'il n'a pas de problème avec des voisins qui lui demande au préalable d'utiliser l'anse, mais l'utilisation générale devient de plus en plus trop prévalente.

Sharon Bernard soulève des inquiétudes au sujet des bacs à vidanges sur le chemin du Chêne Rouge. Elle indique qu'un des bacs est brisé et que les autres sont en très mauvais état. Paul Wilson demande à l'exécutif d'étudier l'effet de l'égouttement de l'eau du chemin dans les lacs Rhéaume et Bataille à la hauteur du ponceau sur le chemin Blackburn.

Emile Zidichouski demande à l'association d'approcher la municipalité de Val-des-Monts afin de compléter le pavage des chemins Blackburn et Bataille.

Line Mongeon-Décarie indique qu'elle voudrait une étude des feux dangereux dans le domaine.

## **7.0 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS DE LAC**

Manque de temps, aucun rapport n'est présenté. Cependant, Paul Strigner, représentant du lac Barnes, soumet son rapport par écrit. Voir appendice « A » du procès-verbal.

## **8.0 ELECTION DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Les élections ont lieu à 11h30 avant le *Rapport sur l'ensemencement de poissons* (article 5.0 à l'ordre du jour) et *Recommandation de l'assemblée à l'exécutif* (article 6.0 à l'ordre du jour).

Claude Létourneau accepte la présidence du processus électoral. Il note que la Constitution ne comprend aucun règlement au sujet du pourcentage de votes requis pour être élu. Cependant le code Morin, utilisés par la plupart des organismes, indique que *chaque candidat doit avoir 50%+1 de la somme des votes* pour être élu à un poste. Le Code stipule aussi qu'en cas de scrutins additionnels, le candidat ayant le moindre de votes doit être rayé de la liste de candidats.

Le président d'élection indique que le vote se fera par scrutin et que le membre qui n'a pas le livret doit s'en procurer un immédiatement. Trois personnes se portent volontaires à examiner et compter les votes : Sylvie Henrie, Jacqueline Swanson et Hélène Lemieux.

### Poste de présidente

- ❖ *France Joncas* est proposée par *Laurent Roy* pour un terme de deux ans. **Élue par acclamation.**

### Poste de secrétaire

- ❖ *Odette Surch* est proposée par *Pierrette Simard* pour un terme de deux ans. **Élue par acclamation.**
- ❖ *Tim Naumetz* est proposé par *David Hodgkin* pour un terme de deux ans. **Nomination déclinée.**

### Poste de trésorier

- ❖ *David Hodgkin* est proposé par *Laurent Roy* pour un terme d'un an. **Élu par acclamation.**

### Représentant du lac Bataille (un poste)

- ❖ *Louise Lemieux* est proposée par *Hélène Allen* pour un terme de deux ans.
- ❖ *Irma Bigras* est proposée par *Gil Boyce* pour un terme de deux ans.
- ❖ *Constance Hudak* est proposée par *Ralph Stafford* pour un terme de deux ans.
- ❖ *David Kerluke* est proposé par *Francine St- Pierre* pour un terme de deux ans.

**Le vote est tenu.** Aucun candidat n'obtient 50%+1 des votes, on procède à un deuxième tour de scrutin. *Louise Lemieux* obtient le plus faible nombre de votes, donc elle est rayée de la liste de candidats. *Constance Hudak* retire sa candidature.

- ❖ *Irma Bigras* est proposée par *Jane Askin* pour un terme de deux ans.
- ❖ *David Kerluke* est proposé par *Constance Hudak* pour un terme de deux ans. **Élu.**

### Représentants du lac Rhéaume (4 postes)

Claude Létourneau avise les électeurs qu'il y a quatre postes : deux postes de deux ans et deux postes d'un an.

#### **Deux postes pour un terme de deux ans**

- ❖ *Line Décarie-Mongeon* est proposée par *Laurent Roy* pour un terme de deux ans.
- ❖ *Emma Gregor* est proposée par *Irma Bigras* pour un poste de deux ans.

- ❖ *Gil Boyce* est proposé par *Herman Strober* pour un poste de deux ans. **Nomination déclinée.**
- ❖ *Tim Naumetz* proposé par *David Hodgkin* pour un poste de deux ans.

**Le vote est tenu. Line Décarie-Mongeon est élue** à la majorité des votes. Claude Létourneau demande aux électeurs s'ils veulent se dispenser du règlement 50%+1 ou procéder à un deuxième tour de scrutin. **Laurent Roy propose un deuxième tour de scrutin : les électeurs appuient.**

- ❖ *Emma Gregor* est proposée par *Irma Bigras* pour un terme de deux ans. **Élue.**
- ❖ *Tim Naumetz* est proposé par *Dawn Lucas* pour un terme de deux ans.

#### **Deux postes pour un terme d'un an**

- ❖ *Gil Boyce* est proposé par *Paul Wilson* pour un terme d'un an. **Élu par acclamation.**
- ❖ *Ron Malis* est proposé par *Gil Boyce* pour un terme d'un an. **Élu par acclamation.**

#### **Représentant du lac Chevreuil (un poste)**

- ❖ *Jane Askin* est proposée par *Irma Bigras* pour un terme d'un an. **Élue par acclamation.**

On remarque qu'au niveau de représentants de lacs certains postes restent à combler dont : le lac Corrigan, Louise et Maskinongé. Aucun candidat est proposé. L'élection est déclarée close.

**PROPOSÉE PAR : *France Joncas***  
**APPUYÉ PAR : *Gil Boyce***

**QUE les bulletins de vote soient détruits.**

**ADOPTÉE**

#### **9.0 VARIA**

N'ayant aucun autre sujet à l'ordre du jour,

**Il est proposée par *France Joncas* que la séance soit levée.**

**ADOPTÉE**

Respectueusement soumis,

Tim Naumetz  
 Secrétaire



**APPENDICE « A »**

**REPORT FROM LAC BARNES  
TO THE ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC AGM  
JULY 20, 2003**

We, at Lac Barnes, support the efforts of the Association in the testing of the quality of our lake waters. We do hope that future testing will be less costly.

We also support the ongoing environmental efforts through our association with the Federation of Lakes of Val-des-Monts, comprising of the Municipality, the Province of Quebec, and most of the lake associations of Val-des-Monts, which has had almost monthly meetings since the beginning of the year, attended by David Hodgkin and myself, Paul Strigner. The efforts of the Federation is leading to fruitful actions by the Municipality, which includes the future inspections of our septic systems and correction of defective and/or overloaded systems and which, we are told, are the prime source of pollution, along with the use of phosphorous-containing detergents causing premature ageing of our lakes. We also praise the Municipality's proposed advertising campaign to protect shorelines.

We thank heartily the Executive members of the Association for their hard work in environmental and other regards on our behalf. We also thank heartily the three members who resigned, Gil Boyce, Irma Bigras and Jane Askin, for their years of loyal service.

We wish to report on three other matters of interest:

1. Beavers were active, especially last Fall, bringing down a lot of mature trees, many on the road and over hydro wires. We are debating the issue on the value of trees versus beavers.
2. There is now a complication with respect to switching garbage collection from dumpster (essentially a dump as tires, gas tanks, construction materials collect around the dumpsters which the contractor does not pick up) to door-to-door pick up. A document has to be signed which absolves the garbage collector from any damage to the road in question. The Association, which owns the roads, has no written guidelines on who should sign the document.
3. There was a small fire in the Spring on Barrière Road which resulted from mutual touching of live hydro wires leading to sparks falling onto dry leaves and causing the fire. The Fire Department came to put out the fire and then Hydro came, separated the fused wires, stretched them so that they did not touch, and restored electric power. It is fortunate that cottagers were present during the incident.